



LA TICAD CONFIRME LA PARTICIPATION DE LA RASD LA BÉRÉZINA DU MAKHZEN

Page 5

LIBAN

**PLUS
DE 40 FRAPPES
SIONISTES
SUR LE SUD**

Page 13

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5086 | Lundi 26 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FONDATEUR ET PDG
DE TELEGRAM

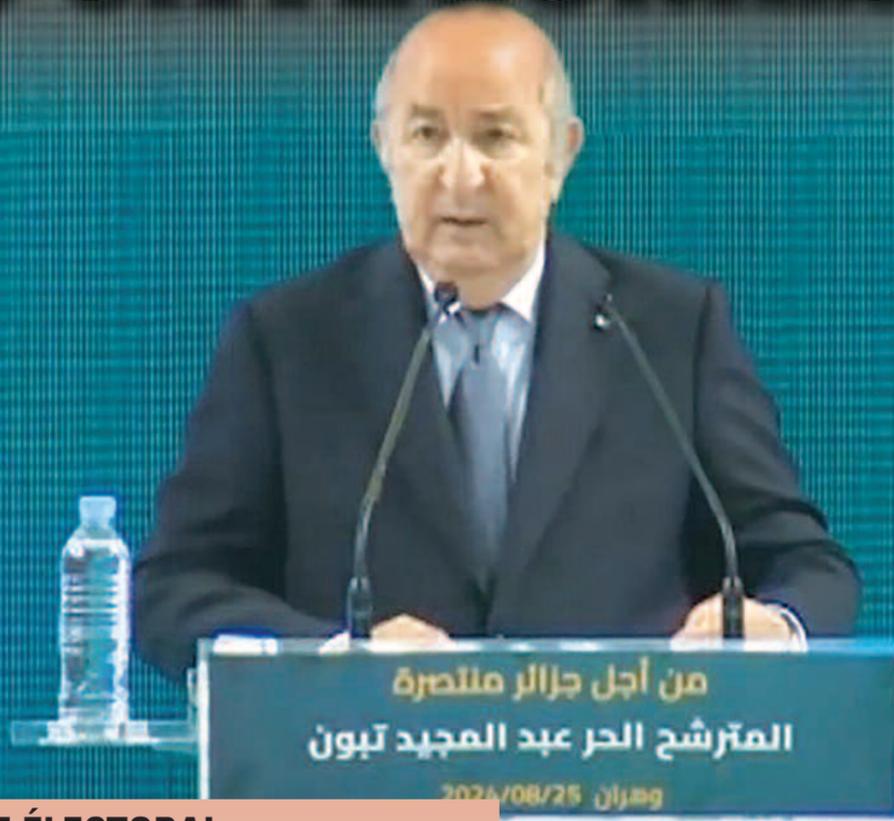
**PAVEL DUROV
ARRÊTÉ
EN FRANCE**

Page 13

PRÉSIDENTIELLE : TEBBOUNE PROMET DEPUIS ORAN

AUGMENTATION DES SALAIRES POUR TOUTES LES CATÉGORIES

Page 3



PROGRAMME ÉLECTORAL



**LA DIASPORA À L'ÉCOUTE
DES CANDIDATS**

Page 2

■ PRODUCTION DE VIANDES BLANCHES
ET ROUGES

**SIGNATURE
D'UNE CONVENTION**

Page 4

■ 4 DÉCÈS ET 276 BLESSÉS EN 24 HEURES
L'HÉCATOMBE CONTINUE
SUR NOS ROUTES

Page 16

■ ENFANTS NÉS DURANT LE 1^{ER} TRIMESTRE
2019

**SCOLARISATION
EXCEPTIONNELLE EN 1AP**

Page 4

PROGRAMME ÉLECTORAL

La diaspora à l'écoute des candidats

L'étape actuelle de la campagne électorale est perçue comme une occasion unique pour les candidats de se rapprocher de la diaspora algérienne à l'étranger et de comprendre en profondeur leurs préoccupations.

PAR IDIR AMMOUR

Les Algériens à l'étranger attendent avec impatience ce que les trois candidats leur proposent. Ils attendent des solutions concrètes. Comme il n'est secret pour personne, le poids de cette communauté dans l'échiquier politique national est considérable, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur le résultat du scrutin.

De plus, elle reste très attachée au pays et surveille attentivement l'actualité poli-

Un début de campagne marqué par le respect et l'engagement

La campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre a débuté le 15 août et a rapidement attiré l'attention des médias internationaux. Les discours des 3 candidats ont été salués pour leur respect des règles du discours électoral, marquant une dynamique positive sur la scène politique algérienne.

Stratégies des candidats

Les journaux et sites d'information, tels qu'*Aljazeera.net*, ont souligné l'engagement des candidats à respecter les règles du discours électoral. De nombreux partis ont exprimé leur soutien au candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, en raison des « points positifs » de son premier mandat, malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19. Ce soutien est également attribué au retour de l'Algérie sur la scène internationale en tant qu'acteur clé. Concernant M. Abdelaali Hassani Cherif, candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), son directeur de campagne, Ahmed Sadouk, a annoncé un « plan d'action en trois phases », débutant par des débats ouverts avec les citoyens lors des meetings. De son côté, M. Walid Zaanabi, sous-directeur de la campagne de M. Youcef Aouchiche du Front des Forces socialistes (FFS), a noté un fort engagement pour son projet lors de ses interventions dans diverses régions.

Slogans et engagements des candidats

Le site *alaraby.co* a également souligné que cette élection présidentielle se déroule dans un climat de calme, loin des échanges acerbes habituels. Les candidats se concentrent sur des alternatives politiques et des solutions aux enjeux économiques et sociaux du pays. Dans un autre article, le même journal a analysé les slogans des candidats, avec un expert en communication politique affirmant qu'ils reflètent bien les références de chaque candidat. Enfin, le journal *Asharq Al-Awsat* a détaillé les engagements des candidats lors des rassemblements populaires, notamment en matière d'amélioration de la performance économique, de création d'emplois pour les jeunes, d'augmentation des salaires et de promotion de l'équité sociale.

R. N.



tique nationale, notamment les élections à venir. C'est la raison pour laquelle nombreux sont ceux qui désirent exprimer leur voix depuis l'étranger en participant à la sélection du futur président qu'ils souhaitent voir ouvrir de nouvelles perspectives de coopération avec les pays d'accueil dans lesquels ils résident.

Il n'est donc pas étonnant de voir les candidats accorder une importance particulière dans leur programme et meetings à cette population. Alors, que proposent-ils ? Le candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, a ainsi exprimé sa volonté, à travers son programme électoral et via ses représentants lors de leur safari électoral de continuer à accorder une importance primordiale à l'intégration des compétences et des expertises de la communauté nationale à l'étranger dans le développement national.

Le président sortant, qui a toujours insisté sur l'importance de la diaspora algérienne et la nécessité de répondre à leurs revendications légitimes, promet, à l'occasion de ces élections, de continuer à protéger leurs droits et à les défendre. Comme il l'avait déjà fait lors de son premier mandat avec l'ouverture de la porte aux Algériens résidant à l'étranger désireux d'investir dans divers projets économiques, il tient encore

une fois à promouvoir leur participation au développement national.

Le candidat Youcef Aouchiche, promet, pour sa part, une prise en charge culturelle des Algériens de l'étranger, en vue de consolider les liens avec leur patrie. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes plus efficaces de mise en contribution des compétences vivant à l'étranger, souligne-t-il.

Ainsi, encourager la participation de la diaspora algérienne au développement national est une priorité pour le leader du plus vieux parti d'opposition. Aouchiche promet également de faciliter la communication et la mobilité depuis et vers l'Algérie pour renforcer ces efforts. Dans cette optique, Hassani Cherif suggère diverses actions visant à renforcer les liens sociaux entre ces Algériens et leur pays d'origine, tout en encourageant leur participation au développement économique national.

Parmi les mesures les plus importantes, figurent la mise en place d'un secrétariat d'État dédié à la communauté nationale à l'étranger qui sera appelé à coordonner les actions visant à améliorer l'intégration de la diaspora dans le projet national. Abdelaali Hassani suggère, en outre, la création de nouveaux centres culturels

algériens dans les grandes villes du monde, dans le but de faire la promotion de la culture algérienne et de maintenir ce lien solide avec la diaspora.

Il est question, enfin, de mettre en place un fonds de solidarité afin de venir en aide aux membres de la communauté en difficulté, notamment en cas de crises ou de catastrophes naturelles dans leur pays de résidence.

La diaspora a toujours répondu à l'appel de la nation. Elle l'a prouvé à maintes reprises ; lors des différents événements électoraux, des tragédies du Covid-19, ou encore des incendies qui ont touché plusieurs régions du pays. En effet, la diaspora algérienne répond toujours « présente » aux appels de la mère-patrie, fortement mobilisée dans un élan de solidarité remarquable. Pour elle, c'est un devoir de soutenir son pays surtout dans les moments difficiles. Bien que physiquement éloignée, elle demeure profondément connectée aux enjeux du pays. Pour ces Algériens établis à l'étranger, le scrutin du 7 septembre est d'une importance cruciale, car il représente une occasion de préserver la stabilité du pays tout en soutenant le processus de développement amorcé récemment.

I. A.

Les discours des candidats centrés sur le volet économique

PAR RACIM NIDHAL

L'aspect économique et la mise en relief des acquis réalisés dans ce domaine dans le discours des candidats à la présidentielle a pris une part importante dans les pages des journaux parus dimanche à Oran, dans le cadre de leur couverture de la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre. Le quotidien public «El Djomhouria» a souligné, dans un article intitulé « des monuments qui attestent le parcours de la souveraineté industrielle », que l'Algérie a pu réaliser durant le premier mandat du président sortant Abdelmadjid Tebboune des résultats remarquables qui n'ont pas été enregistrés dans les annales de l'économie algérienne, laquelle est aujourd'hui appelée à travailler davantage pour atteindre la souveraineté économique, qui est en train d'être consacrée grâce aux lois sur l'investissement dont les graines ont été semées dans l'Algérie nouvelle.

Le journal a abordé les propositions économiques les plus importantes des candidats. M. Youcef Aouchiche, le candidat du Front des Forces Socialistes (FFS), s'engage, s'il est élu, à établir une base

économique solide qui repose sur la prévoyance, le volontarisme, l'encouragement des investissements et le soutien aux projets de la jeunesse. Le candidat Abdelaali Hassani Cherif, a présenté quant à lui son programme électoral, intégré et homogène, visant à faire des wilayas des pôles économiques. Sous le titre, « L'enjeu économique au cœur de la campagne », le journal francophone «Cap DZ», a écrit dans son éditorial que les trois candidats «ont appelé à soutenir le développement économique du pays en investissant dans les ressources humaines, afin de construire un Etat fort et moderne, qui répond aux aspirations des citoyens». Le journal «L'Echo D'Oran», qui évoque «la bonne ambiance» ayant jusqu'à présent caractérisé la campagne pour l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, écrit que « les trois candidats conviennent que l'avenir du pays dépend du résultat des prochaines élections présidentielles, même s'ils ne s'accordent pas sur les voies et moyens d'y parvenir », estimant que c'est là une preuve de maturité. Ce même journal francophone a estimé que les trois candidats réalisent l'importance du taux de participation au

futur scrutin, qui est une garantie de la confiance du peuple, grâce à laquelle le futur président sera en mesure de tracer le chemin de l'Algérie de demain, l'Algérie nouvelle. Le journal «Ouest Tribune», a affirmé pour sa part dans un article intitulé «La campagne atteint sa vitesse maximale», que « la campagne électorale présidentielle en Algérie a eu une résonance mondiale ». « Dans la mémoire algérienne, cela n'a jamais été le cas, depuis l'ouverture démocratique, et à cette époque on ne parlait pas de l'Algérie comme d'une économie de premier plan et d'une puissance géopolitique importante », a ajouté le journal dans le même article. « La campagne électorale a permis aux Algériens de prendre conscience du vrai poids de leur pays », a souligné l'auteur de l'article.

La presse paraissant à Oran a également recueilli dans la couverture médiatique de cette campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre, les impressions de certains athlètes et artistes qui appellent les citoyens à participer en force à ce scrutin, en plus des rassemblements et activités de proximité.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE : TEBBOUNE PROMET DEPUIS ORAN

Augmentation des salaires pour toutes les catégories

Le candidat à la prochaine élection présidentielle, Abdelmadjid Tebboune a promis de fournir 450 000 postes et d'augmenter les salaires de toutes les catégories sociales, s'il est élu pour un second mandat présidentiel.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Le candidat Abdelmadjid Tebboune, dans un discours prononcé lors d'un rassemblement populaire, dimanche à Oran, devant plus de 14 mille personnes, a déclaré que son programme électoral comprenait des augmentations, des subventions, des pensions pour les retraités, les personnes ayant des besoins spéciaux et la classe vulnérable. Le candidat a ajouté que dans la période à venir, l'âge moyen pour bénéficier d'un logement chutera à 27 ans. Il a expliqué que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la répartition des richesses à tous les Algériens.

Abdelmadjid Tebboune a souligné que l'achèvement de la restauration du prestige de l'Etat et la restitution des fonds et biens pillés est l'une des ses premières priorités.

Le candidat aux prochaines élections présidentielles a révélé que 51 établissements économiques confisqués appartenant à la «*issaba*» sont entrés en activité. Abdelmadjid Tebboune a ajouté que l'Etat poursuivra sa politique



de protection sociale envers ses enfants. Et qu'il veillera à ce que le pourcentage de représentation des jeunes au prochain parlement soit de 50%. En ce qui concerne la politique étrangère de notre pays, le candidat Abdelmadjid Tebboune a souligné que «*notre politique étrangère restera ferme à l'égard de la question palestinienne et du Sahara occidental*». Abdelmadjid Tebboune, par ses déclara-

tions à Oran, a mis l'accent sur la continuité de ses actions en faveur de la jeunesse et des catégories sociales vulnérables. Sa promesse de création massive d'emplois, son engagement pour les jeunes entrepreneurs et son souci de la sécurité sociale démontrent une volonté de construire un État fort et moderne, à l'écoute des besoins de ses citoyens.

M. H.

HASSANI CHÉRIF À RELIZANE :

« Le scrutin présidentiel est déterminant »

Hier à Relizane, Abdelaâli Hassani Chérif, candidat à l'élection présidentielle anticipée sous l'obédience du Mouvement pour une société de paix (MSP) a mis le cap sur Relizane, à l'ouest du pays.

Après s'être offert une courte marche dans les rues de la ville, entouré des militants et partisans de son parti, le prétendant à la magistrature suprême a animé un meeting populaire.

Il a entamé son discours par l'impératif de ne rater et de ne compromettre aucune opportunité dans une conjoncture fluctuante et imprévisible.

A ce titre, il a estimé que le scrutin présidentiel du 7 septembre prochain est déterminant pour le pays, qui a besoin, a-t-il dit, de consolider ses rangs pour faire face, en position de force, contre «*des agendas internationaux qui visent à attenter à la souveraineté des Etats et à les spolier de leurs richesses*».

Hassani Chérif a affirmé que l'Algérie est particulièrement ciblée en raison de son soutien indéfectible à la cause palestinienne et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de son sort. Il a soutenu que cette position constante incite «*les ennemis de l'Algérie à continuer à fomenter des complots et des manœuvres malveillantes pour l'affaiblir*».

Il a insisté encore sur l'importance de l'élection présidentielle, qui doit «*démontrer l'adhésion du peuple au pouvoir, qui aura puisé sa légitimité des urnes*».

C'est de cette manière, a-t-il expliqué, que le pays affrontera, plus fort, les menaces extérieures.

R. N.

LES CANDIDATS PLAIDENT POUR L'UNITÉ DU PAYS

On ne badine pas avec la souveraineté nationale

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les trois candidats à l'élection présidentielle n'ont pas raté l'occasion de souligner que l'unité nationale de l'Algérie est une ligne rouge.

Ils sont unanimes à considérer que le front interne doit rester uni et soudé face aux multiples défis régionaux et internationaux.

La campagne de l'élection présidentielle du 7 septembre se déroule dans un contexte chargé de crises et de menaces sur le plan régional et international.

Le candidat du MSP Hassani Chérif a considéré dans sa dernière sortie sur le terrain que «*l'Algérie est confrontée à plusieurs défis notamment ce qui se passe à Ghaza, en Libye et au Sahel*». Il a également sévèrement tancé le «*régime marocain qui a historiquement conspiré contre nous*».

En autres, il a déploré que «*la contrebande de drogue et de cocaïne représente une menace sérieuse nécessitant des plans spéciaux pour sécuriser nos frontières*». Et c'est à juste titre que le candidat souligne de l'import-

tance d'avoir un vote populaire pour barrer la route aux ennemis de l'Algérie à l'extérieur.

Sur la même lignée, le candidat du FFS Youcef Aouchiche a parlé de son parti qui a pris ses responsabilités envers le peuple algérien.

«*Cette échéance intervient à un moment sensible où la mobilisation reste le maître mot pour préserver le pays*». Il faut dire à ce propos que la campagne qui se déroule dans le calme loin des agitations et de la «*politique spectacle*» offre décidément une autre image sur le déroulement de ce scrutin décisif.

Pour le candidat Tebboune, la question de la souveraineté nationale ne se négocie pas. Dans ses récentes déclarations, il a estimé que «*l'Algérie plaide pour les causes justes dont celle palestinienne et sahraouie*» et défend dans le même cadre «*la stabilité du Sahel comme gage de sécurité régionale*».

Le Président candidat qui a géré durant son premier mandat ces dossiers sensibles sur le plan régional a pu enregistrer une satisfaction en réussissant à

maintenir un cap vers le dégel des tensions avec les voisins du Sahel et mettre l'accent sur un front maghrébin uni (Tunisie, Algérie et Libye). Malgré la persistance de foyers de déstabilisation dans cette vaste région ajoutée à la résurgence de tensions en Libye, le candidat Tebboune est confiant.

Il soutient dans son discours «*qu'aucune partie n'osera franchir le Rubicon*», allusion faite à la tentative du maréchal Haftar qui veut s'emparer avec son armée de l'ouest de la Libye, du moment que l'Algérie dispose d'une armée forte et ne plaide aucunement dans l'ingérence dans les affaires des pays. Ce sont les grands axes de ses interventions où il est question de ne pas céder à la provocation de certaines parties qui veulent profiter par leurs manœuvres sur les réseaux pour nuire au pays. Pour les trois candidats, il y a un consensus autour de la refonte des relations à l'international, surtout dans le contexte où l'Algérie préside actuellement le Conseil de sécurité de l'ONU.

F. A.

PRODUCTION DE VIANDES BLANCHES ET ROUGES

Signature d'une convention

Une convention cadre de partenariat pour la production de viandes blanches et rouges, en vue de réguler le marché à l'approche du prochain mois de Ramadhan, a été signée, hier à Alger, entre la Société de développement des cultures agricoles stratégiques (SDCAS), le Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA).

PAR RIAD EL HADI

La cérémonie de signature de cette convention, visant la production de pas moins 10.000 tonnes de viande blanche et la constitution d'un cheptel de 50.000 têtes ovines, s'est déroulée au siège du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en présence du ministre du secteur, Youcef Cherfa. Le document a été signé par le P-dg de la SDCAS, Mustapha Belhanini, le P-dg d'Agrolog, Djahid Zefzaf, et le directeur général de la CNMA, Chérif Benhabiles. Cette convention s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises par le secteur de l'agriculture et du développement rural pour assurer la stabilité du



marché en ce qui concerne les produits agricoles de grande consommation, telles que les viandes blanches et rouges, explique le ministre dans un communiqué remis à la presse lors de l'évènement. En vertu de cette convention, les structures d'élevage de volaille et de bétail des unités de production agricole (anciennement fermes pilotes), relevant de la SDCAS, seront mises à la disposition de l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et de la Société algérienne des viandes rouges (ALVIAR) pour la production de viandes blanches et rouges, dans le but de constituer un stock stratégique destiné à approvisionner le marché pendant le mois de Ramadhan et la fête de l'Aïd el-Adha à venir. D'autre part, la CNMA prendra en charge tous les risques liés aux activités concernées par cette convention via l'assurance, en plus de fournir un accompagne-

ment technique, une évaluation et un suivi par des experts et spécialistes dans ce domaine.

L'objectif fixé est de produire au moins 10.000 tonnes de viandes blanches et 50.000 têtes ovines pour constituer un stock régulateur et approvisionner le marché avec des produits nationaux à des prix étudiés pendant les périodes de forte demande, a-t-on souligné.

En plus de valoriser les infrastructures disponibles dans les unités de production agricole, les partenaires de cette convention s'engagent à fournir à ces unités les intrants nécessaires (poussins, aliments...), à respecter les normes relatives aux bâtiments d'élevage de volaille et de bétail, ainsi que les normes sanitaires et la qualité des produits.

Intervenant à cette occasion, M. Cherfa a souligné que l'objectif de la convention est la régulation du marché et la stabilité

des prix des viandes, ainsi que la valorisation des infrastructures d'élevage, et aussi l'encouragement de la production nationale de viande et la constitution de stocks pour assurer la disponibilité des produits d'une façon pérenne.

« Nous disposons de toute une série d'infrastructures non utilisées des anciennes fermes pilotes et qui peuvent être rentabilisées de façon optimale pour accroître la production nationale ce qui nous permettra de constituer des stocks conséquents de viandes rouges et blanches pour approvisionner le marché durant les périodes de forte demande », a-t-il insisté.

R. E.

COLIS POSTAUX

Algérie Poste fait un important rappel

Dans un communiqué publié sur sa page officielle sur Facebook, Algérie Poste a fait un important rappel concernant les opérations d'envoi des colis.

Algérie Poste a rappelé aux expéditeurs qu'ils doivent présenter les colis ouverts aux chargés de clientèle. La mesure est en vigueur pour les besoins de vérifications des contenus des colis postaux.

« Si vous souhaitez envoyer un colis postal, vous devez le soumettre ouvert au chargé clientèle, afin de vérifier la nature des matériaux envoyés », a écrit Algérie Poste dans son communiqué.

Les envois de colis postaux ont sensiblement augmenté en Algérie ces dernières années avec la généralisation du commerce en ligne.

ENFANTS NÉS DURANT LE 1^{er} TRIMESTRE 2019

Scolarisation exceptionnelle en 1AP

Le ministère de l'Éducation nationale a diffusé, hier, un communiqué dans lequel il informe les parents, des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2019, de la possibilité de leur scolarisation en première année primaire. Les inscriptions ont lieu, via la plateforme Awlya.education.dz du 27 août au 7 septembre 2024. Ces inscriptions exceptionnelles des enfants de moins de six ans est tributaire de la disponibilité de places dans des classes de moins de 30 élèves. Le transfert des enfants inscrit d'un établissement à un autre n'est pas permis.

R. N.

SONELGAZ

38 transformateurs électriques réalisés à Sidi Abdallah

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah, a révélé la mise en œuvre, dans le cadre du programme 2024, d'un nombre important de projets visant à améliorer la qualité et la continuité du service et à renforcer le réseau de distribution d'énergie électrique dans la partie ouest de la capitale.

La demande en énergie a connu une augmentation significative, notamment dans les quartiers de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, à l'ouest de la capitale. La direction a pu installer 20 nouveaux transformateurs électriques, les mettre en service et étendre un réseau électrique de 32 km de long, avec une enveloppe financière estimée à 25,6 milliards de centimes, notant que toutes les circonscriptions administratives avaient eu leur part des projets réalisés.

Les projets ont touché les localités de Zeralda, Staoueli et Souidania, avec l'installation de 5 nouveaux transformateurs électriques, ainsi que le remplacement de 4 équipements électriques, en plus de

compléter un réseau électrique basse tension de 2,3 km de long, de remplacer un réseau électrique souterrain basse tension d'une longueur de 1,1 km et de renforcer le réseau de terre moyenne tension sur une longueur de 2 km.

Au niveau de la commune de Draria, Sonelgaz a réalisé 10 nouveaux transformateurs électriques et les a mis en service en plus de compléter un réseau électrique d'une longueur de 5,60 km, et mettant en service un autre réseau basse tension d'une longueur de 400 mètres. Un réseau terrestre basse tension d'une longueur de 1,2 km, a été remplacé.

Concernant la commune de Birtouta, Sonelgaz Distribution à Sidi Abdallah a achevé et mis en service 3 nouveaux transformateurs électriques, ainsi qu'un réseau électrique de 800 mètres dans la commune de Tassala El-Merdja, tout en mettant en service une canalisation basse tension de 200 mètres et un autre réseau de haute tension de 425 mètres.

R. N.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Un pont de 14 km réalisé entre El-Tarf et Guelma

Lors d'une visite d'inspection et de travail, M^{me} le wali de Guelma, Houria Aggoune, a présidé une réunion portant sur l'achèvement des ponts et des passages souterrains (sous la voie) sur quatorze kilomètres, désenclavant plusieurs localités des wilayas d'El Tarf et Guelma.

Par ailleurs, le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné qu'un second projet d'un grand ouvrage d'art est en cours de réalisation. Il s'agit d'un pont de 66 mètres de long destiné à dévier le trafic sur la route nationale 16, au point d'intersection avec la ligne de chemin de fer. Selon les explications fournies au wali, le second projet a atteint un taux de réalisation de 50%. Amorcé en août 2023, le tronçon de chemin de fer traverse le territoire de la wilaya de Guelma. Il s'étend sur un linéaire de 54 kilomètres. Il s'agit d'une des quatre sections du projet de modernisation, de dédoublement et de correction de la ligne ferroviaire Est Annaba-Boucheouf-Djebel Onk-Bled El Hadba (Tébessa) sur 422 kilomètres. Un autre projet de ligne ferroviaire, en attente de réalisation, reliera Annaba à Oum Teboul (El-Tarf), en passant par plusieurs localités entre les deux wilayas. Il sera lancé une fois les études du tracé achevées.

R. N.

TICAD / LA RÉUNION MINISTÉRIELLE TRANCHE EN FAVEUR DE LA PARTIE SAHRAOUIE

La bérézina du Makhzen

Les participants à la réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) ont définitivement tranché la question de la participation aux réunions de la TICAD en faveur de la partie sahraouie, après l'échec de la diplomatie marocaine dans ses revendications visant à exclure la République arabe sahraouie démocratique (RASD) de cette rencontre.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La réunion ministérielle de la TICAD a conclu hier ses travaux par l'adoption d'un communiqué conjoint aux termes duquel les participants ont définitivement tranché la question de la participation aux réunions de la TICAD en faveur de la partie sahraouie.

Ce communiqué consacre, sans ambages et sans nuances, le droit de tous les États membres de l'Union africaine de prendre part aux réunions de partenariat entre l'Afrique et le Japon.

Par l'expression « *Etats membres de l'Union Africaine* », inscrite au premier paragraphe de ce Communiqué conjoint, il faut bien entendre que la revendication du Maroc d'exclure la RASD n'a trouvé aucun écho parmi les participants.

A cet égard, force est de constater, comme le précise d'ailleurs ce document, que le Maroc a été le seul et unique pays à avoir formulé des réserves sur l'expression « *Etats membres de l'Union africaine* ». N'ayant pas pu introduire sa formule préférée, en l'occurrence celle limitant la participation du côté africain aux « *Etats reconnus par les Nations unies* », le Maroc n'avait d'autres choix que de se dissocier seul du consensus général qui s'est formé lors de la réunion de Tokyo sur la question de la participation.

Il s'agit là encore d'un autre échec de la diplomatie marocaine qui s'est trouvée complètement isolée dans ses revendications visant à exclure la RASD.

Aucun des pays africains que le Maroc considère comme étant « *alliés traditionnels* », n'a estimé nécessaire de venir en aide à la délégation marocaine sur cette question. Ces derniers sont certainement incommodés et dépités par le comportement crapuleux des voyous marocains se considérant et se présentant faussement comme des diplomates.

Une procédure d'exclusion du Maroc des rangs de l'UA doit être lancée urgemment avant que le Makhzen ne commette d'autres bavures, qui donnent en spectacle notre Union, tout en empêchant le fonctionnement normal. Pour rappel, un membre de la délégation diplomatique marocaine participant à la réunion d'experts préparatoire au sommet de la TICAD à Tokyo a violemment agressé physiquement ce vendredi l'ambassadeur de la République sahraouie auprès de l'Union africaine, Lamman. Abali, qui participe à cette réunion avec les ambassadeurs des pays membres de l'Union Africaine, avant que le personnel du protocole et de la sécurité n'arrête l'agresseur et ne l'expulse de la salle de réunion. Il ne s'agit



pas seulement d'une réaction individuelle de la part de ce jeune diplomate marocain. Après avoir échoué dans la mission qui semblait lui être assignée, l'ambassadeur du Maroc auprès de l'Union africaine et sa délégation qui l'accompagnait ont été contraints de se rapprocher des Sahraouis et de les attaquer verbalement. Ce sont des dizaines de diplomates présents dans la salle qui se sont levés et fait bouclier de leur corps pour protéger leurs collègues sahraouis de la furie criminelle des délégués marocains, formés au combat et à l'insulte, bien plus qu'aux pratiques diplomatiques coutumières, basés sur la courtoisie, la bienséance et le dialogue constructif. Il convient de noter que ce n'est pas la première fois que des diplomates marocains font des détours et violent les normes et protocoles diplomatiques les plus élémentaires, puisque la délégation marocaine, conduite par son ministre des Affaires étrangères de l'époque, avait déjà agressé physiquement les Sahraouis de la délégation marocaine à Maputo, et l'ambassadeur du Maroc auprès de l'Union africaine avaient également agressé verbalement la délégation sahraouie à Johannesburg en 2020, en plus d'autres attaques verbales et physiques contre des diplomates sahraouis à New York, Genève et Bruxelles, qui sont devenues des caractéristiques et des coutumes inhérentes à la diplomatie marocaine.

Le Maroc a beaucoup appris de l'Etat d'occupation sioniste

À Tokyo, le Maroc a subi une défaite humiliante puisque le ministre sahraoui des Affaires étrangères a pu participer à la conférence du Tacad avec les pleines prérogatives aux côtés de ses homologues africains.

Mieux, le ministre sahraoui a bénéficié d'une protection personnelle assurée par le pays hôte.

De ce point de vue, le Maroc a reçu deux gifles : par la participation du ministre sahraoui à la conférence et par la protection personnelle qui a été mise à sa disposition par le pays hôte duquel les Marocains disaient qu'il ne reconnaissait pas la République sahraouie.

Ce qui s'est passé à Tokyo ainsi que les précédentes expériences témoignent de la

transformation radicale de la diplomatie marocaine dans le contexte de son rapprochement avec les sionistes, bénéficiant

de son expérience avec les Palestiniens pour réprimer la lutte du peuple sahraoui pour exercer ses droits légitimes et inaliénables à l'indépendance et à l'autodétermination.

Ayant échoué à convaincre de ses thèses les différents acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du continent, le Maroc s'est mis à recourir systématiquement à la violence et à l'intimidation pour réaliser ses objectifs. L'agression commise par le diplomate marocain ne relève pas de la diplomatie mais de la délinquance.

Elle traduit l'état de désespoir dans lequel se trouve l'occupant marocain après que ses espoirs aient été déçus, alors qu'il tentait de promouvoir des succès diplomatiques imaginaires à travers toutes les plateformes.

Ces agissements ne peuvent être que le résultat du rapprochement maroco-israélien.

Le Maroc bénéficie des expériences de son nouvel allié dans sa répression, sa persécution et son agression contre le peuple palestinien par tous les moyens illégaux. La diplomatie marocaine a appris de l'occupant israélien l'insolence, l'arrogance et le franchissement de toutes les lignes rouges, qu'elles soient diplomatiques, politiques, coutumières ou morales.

K. H.

Conclusion de la réunion ministérielle de la TICAD

1- La réunion ministérielle de la TICAD a conclu aujourd'hui ses travaux par l'adoption d'un communiqué conjoint.
2-Aux termes dudit communiqué, les participants ont définitivement tranché la question de la participation aux réunions de la TICAD en faveur de la partie sahraouie. Ce communiqué consacre, sans ambages et sans nuances, le droit de tous les États membres de l'Union Africaine de prendre part aux réunions de partenariat entre l'Afrique et le Japon. Par l'expression « *Etats membres de l'Union Africaine* », inscrite au premier paragraphe de ce communiqué conjoint, il faut bien entendre que la revendication du Maroc d'exclure la RASD n'a trouvé aucun écho parmi les participants.
3-A cet égard, force est de constater, comme le précise d'ailleurs ce document sous une forme de note de bas de page, que le Maroc a été le seul et unique pays à avoir formulé des réserves sur l'expres-

sion « *Etats membres de l'Union Africaine* ». N'ayant pas pu introduire sa formule préférée, en l'occurrence celle limitant la participation du côté africain aux « *Etats reconnus par les Nations unies* », le Maroc n'avait d'autres choix que de se dissocier seul du consensus général qui s'est formé lors de la réunion de Tokyo sur la question de la participation.

4-Il s'agit-là encore d'un autre échec de la diplomatie marocaine qui s'est trouvée complètement isolée dans ses revendications visant à exclure la RASD. Aucun des pays africains que le Maroc considère comme étant « *alliés traditionnels* », n'a estimé nécessaire de venir en aide à la délégation marocaine sur cette question. Ces derniers sont certainement incommodés et dépités par le comportement crapuleux des voyous marocains se considérant et se présentant faussement comme des diplomates.

Arrivée du président sahraoui à Tunis pour participer à la TICAD 8

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali est arrivé vendredi soir à Tunis pour prendre part aux travaux de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 8). A son arrivée à l'aéroport international de Carthage, M. Brahim Ghali a été accueilli par son homologue tunisien, Kaïs Saïed, selon l'agence de presse sahraoui (SPS). Les deux chefs d'Etat se sont entretenus par la suite au salon d'honneur de l'aéroport. Le président Ghali est accompagné d'une importante délégation composée du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, l'ambassadeur sahraoui en Ethiopie et représentant de la RASD à l'Union africaine (UA), Lamine Abaali, le Conseiller à la présidence, Abdati Abrika et la Conseillère à la présidence chargée du monde arabe, Nana Labaat Rachid. La 8e édition de TICAD sera l'occasion pour mettre en avant l'engagement international en général et japonais en particulier envers le continent africain, traduire l'esprit de solidarité et d'action commune pour lutter contre les défis communs et réaliser les objectifs de développement durable (ODD). Le Sommet abordera spécialement la croissance, l'appui à l'économie, et la lutte contre le changement climatique et la lutte antiterroriste en Afrique.

R. N.

Comprendre l'essence du processus inflationniste en Algérie

Les orientations du dernier Conseil des ministres sont axées essentiellement sur la préservation du pouvoir d'achat afin de préserver la sécurité nationale via la cohésion sociale, le président de la République jugeant cette situation préoccupante ayant ordonné au Gouvernement la levée des contraintes qui menacent la sécurité nationale.



ENERGIE

L'évolution historique du cours du pétrole sept déterminants

Comprendre l'essence du processus inflationniste en Algérie

Les orientations du dernier Conseil des ministres en sont axées essentiellement sur la préservation du pouvoir d'achat afin de préserver la sécurité nationale via la cohésion sociale, le président de la République jugeant cette situation préoccupante ayant ordonné au Gouvernement la levée des contraintes qui menacent la sécurité nationale.

PAR ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Comprendre le processus inflationniste en Algérie implique, à la fois, de le relier à l'inflation mondiale, aux équilibres macro-économiques et macro-sociaux internes, selon une vision pluridisciplinaire dynamique, à la répartition du revenu par couches sociales. Comprendre le processus inflationniste en Algérie implique, à la fois, de le relier à l'inflation mondiale, aux équilibres macro-économiques et macro-sociaux internes, selon une vision pluridisciplinaire dynamique, à la répartition du revenu par couches sociales.

L'ONS, organe officiel du gouvernement, dans son dernier rapport de septembre 2023 a établi l'évolution de l'indice des prix de certains biens de consommation entre août 2001 et août 2023 sur une période d'environ 20 ans où la hausse des prix, biens de consommation durables et non durables a fluctué, en dehors des produits subventionnés, selon les produits entre 300 et 500%, ayant atteint de 2022 à septembre 2023 un taux entre 9/10%. Comprendre le processus inflationniste en Algérie implique, à la fois, de le relier à l'inflation mondiale, aux équilibres macro-économiques et macro-sociaux internes, selon une vision pluridisciplinaire dynamique, à la répartition du revenu par couches sociales. Je recense sept facteurs interdépendants qui expliquent le processus inflationniste.

La première raison est l'inflation importée, puisque 85% des

besoins des ménages et des entreprises publiques et privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%, proviennent de l'extérieur. La sécurité alimentaire mondiale est posée car outre les effets du réchauffement climatique via la pénurie d'eau douce, les prix des produits agricoles connaissent un prix élevé surtout depuis la crise en Ukraine.

La deuxième raison est la faiblesse du taux de croissance interne, résultant de la faiblesse de la production et de la productivité, résultante du déséquilibre entre l'offre et la demande, les pénuries entraînant forcément des actions spéculatives, tout en pénalisant pour bon nombre de matières premières les entreprises fonctionnant en sous capacités avec forcément une hausse des prix, même la pénurie de médicaments. Pour son équilibre budgétaire selon le FMI et en référence à la loi de Finances 2023, l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à près de 149,2 dollars, dans son rapport d'octobre 2022 contre 135 dollars pour l'exercice 2020/2021 et 100/109 pour l'exercice 2019/2020. Qu'en sera-t-il pour la loi de finances 2024 où il est prévu une augmentation des dépenses, l'équilibre budgétaire dépendant avant tout des recettes de Sonatrach qui ont été de 60 milliards de dollars en 2022 pour un cours moyen de 106 dollars le baril et 16 dollars le MBTU pour le gaz, avec une moyenne de 80 dollars pour l'année 2023 et 11/12 dollars le MBTU les recettes devraient se situer entre 45/50 milliards de dollars, pour le profit net devant retirer les coûts et la part des associés Selon le premier Ministre, l'assainissement des entreprises publiques ont coûté au Trésor public, environ 250 milliards de dollars, durant les trente dernières années à fin 2020, dont plus de 90% sont revenues à la case de départ et plus de 65 milliards de dollars de réévaluation, les dix dernières années à fin 2020, faute de maîtrise de la gestion des projets. Malgré des dépenses en devises importantes entre 2000/2020 (sans compter les dépenses en dinars), la crois-



sance a été dérisoire, en moyenne annuelle, de 2/3%, alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10% alors qu'il faut pour l'Algérie un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années pour pouvoir absorber le flux additionnel d'emploi d'environ 350.000/400.000/an qui s'ajoute au taux de chômage actuel qui paradoxalement frappe les diplômés, estimé en 2022 par le FMI à plus de 14%, le taux d'emploi incluant les emplois rente improductifs.

La troisième raison, est la dépréciation du dinar. Le cours officiel est passée (cours achat) en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar ; -2001 : 77,26 dinars un dollar et en 2022 140, 24 pour un dollar et 139,30, un dinar pour un euro. Le cours au du 16 au 18 octobre 2023 du marché officiel selon la banque d'Algérie est de 144,87 dinars pour un euro cours achat, et 144,94 cours vente, 137,62

dinars un dollar cours achat, 137,63 cours vente, et sur le marché parallèle cours achat 228 dinars un euro, cours vente 230 dinars un euro et 216 dinars un dollar cours achat, 218 dinars un dollar cours vente. La dépréciation officielle du dinar permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens, montant accentué par la taxe douanière s'appliquant à la valeur du dinar, supportée, en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité L'accroissement des effets inflationniste, outre l'inflation importée est la non proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de crois-

sance.

La quatrième raison est l'accroissement de la population algérienne avec des besoins croissants qui a évoluée ainsi :1960 11,27, - 1970 14,69, - 1980 19,47, -1990 26,24, -2010 à 37,06 - et au 01 janvier 2023 plus de 45 millions et d'ici 2030 serait de 51,026 millions. (voir étude pour la présidence de la république sous la direction du Pr Abderrahmane Mebtoul pour la révision salariale. Pression démographique, inflation et évolution salariale (4 volumes 560 pages 2008 et les axes du redressement national horizon 2030 assisté de 15 experts (8 volumes . 920 pages premier ministère 2015 dont les recommandations n'ont pas été suivies)

La cinquième raison est l'importance du marché informelle qui contrôle plus de 50% de la superficie économique .C'est une erreur de politique économique (mentalité bureaucratique du passé) que de vouloir plafon-

ner les prix par décision administrative, car pour toute entreprise ou commerce le prix directeur doit couvrir les charges, le cas contraire, cela a pour conséquence soit la fermeture des entreprises ou du commerce ou l'orientation vers la sphère informelle, à moins que l'Etat subventionne. Car même les prix des produits non subventionnés au cours du dinar officiel, s'alignent sur le cours du dinar sur le marché parallèle amplifiant l'inflation et s'étendant en période de crise. Pour la Banque d'Algérie il y a plus de 6200 milliards de dinars de la masse monétaire en circulation hors banques soit au cours de 137 dinars un dollar 45,25 milliards de dollars. Le Président de la république avait dénoncé l'effritement du système d'information et donné un montant variant entre 6000 et 10.000 milliards de dinars. L'annonce de l'ouverture de bureaux de change qui ne date pas d'aujourd'hui puisque les dispositions du règlement n°95-07 du 23 décembre 1995

modifiant et remplaçant le règlement n°92-04 du 2 mars 1992 relatif au contrôle des changes notamment ses articles 10 à 15, plus de 40 bureaux de change avaient été agréés, aucun n'étant opérationnel. Sa réussite suppose une démarche progressive, la stabilité juridique et monétaire par la maîtrise du processus inflationniste, la refonte du système financier dont les banques publiques accaparent plus de 85% des crédits octroyés et que si l'écart entre l'officiel et le marché parallèle est entre 10/15% minimum, car dans la pratique des affaires pas sentiments.

La sixième raison est l'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar, qui a un effet négatif sur toutes les sphères économiques et sociales, dont le taux d'intérêt des banques qu'elles devraient relever de plusieurs points, s'ajustant aux taux d'inflation réel et freinant, à terme, le taux d'investissement à valeur ajoutée. Par ailleurs face à la détérioration de leur pouvoir

d'achat, nous assistons à la déthésaurisation des ménages qui mettent des montants importants sur le marché et pour se prémunir contre l'inflation, l'inflation, plaçant leur capital-argent dans l'immobilier, des biens durables à forte demande comme les pièces détachées, facilement stockables l'achat d'or ou de devises fortes (voir étude sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul-Institut Français des Relations internationales IFRI Paris « les enjeux stratégiques de la sphère informelle -2013-reproduite en synthèse réactualisée dans la revue Stratégie IMDEP du ministère de la défense nationale octobre.

La septième raison est la fraude fiscale et la corruption à travers les surfacturations qui se répètent sur le prix final des biens et accroît le processus inflationniste, la numérisation n'étant qu'un moyen à impacts limités pour le recouvrement sans un véritable système d'information à la base. La directrice générale des Impôts le 04 avril 2023 a fait état de 6000 milliards de dinars d'impôts non recouverts soit au cours actuel, 44 milliards de dollars. Pour les transferts illicites de capitaux à l'étranger, selon les données du FMI, les entrées en devises entre 2000/2021 sont estimées, approximativement, autour de 1100 milliards de dollars avec une importation de biens et services de plus de 1050 milliards de dollars le solde étant les réserves de change au 31/12/2020 et une surfacturation entre 10% et 15% donnerait un transfert illicite de devises entre 100 et 150 milliards de dollars entre 2000/2020 placés dans l'achat de biens, ou de tierces personnes ayant la nationalité étrangère et dans des paradis fiscaux où il est difficile de les récupérer.

En conclusion, du fait de l'effritement du système d'information, vision paternaliste-bureaucratique du passé alors qu'avec Internet le monde est devenu une maison de verre, nous assistons à des déclarations en contradiction avec la réalité sociale. Ainsi et après la grande pénurie que connaissait le pays

après la crise de 1986, à l'ENTV un ministre algérien avançait avec assurance que le marché était saturé selon les données en sa possession; la présentatrice lui rétorquant s'il a fait un jour le marché et que la population algérienne ne mangeait pas les chiffres. Comme cette image de la télévision algérienne vers les années 2005 où à une question sur le taux de chômage, un ministre affirme que les enquêtes donnent 6/8%, inférieur à celui de certains pays développés ; le journaliste informelle -2013-reproduite en synthèse réactualisée dans la revue Stratégie IMDEP du ministère de la défense nationale octobre. Ce à quoi le journaliste, répliqua sous l'œil amusé de la présentatrice, non convaincue d'ailleurs, qu'il irait faire un tour dans les quartiers Algérie et qu'il dirait aux chômeurs que dorénavant leur appellation n'est plus chômeur mais travailleur. Et vers les années 2007, un autre ministre affirme qu'en Algérie, selon ses données, il n'y a pas de pauvres mais des nécessiteux, le journaliste lui demandant quelle est la différence. Et plus récemment, un autre ministre vers les années 2018 annonçait que grâce à l'agriculture saharienne l'Algérie allait devenir le premier producteur agricole en Afrique, le journaliste lui répliqua s'il avait tenu compte que l'Algérie est un pays semi-aride, des différents coût d'exploitation, dont les différents infrastructures nécessaires, l'électricité, le gaz, le transport, des nappes phréatiques qui ne se renouvellent pas et à quel profondeur puiser l'eau, avec de surcroît de l'eau saumâtre dans la majorité des cas et des vents de sable, des réponses évasives du ministre qui semblait ne pas maîtriser le sujet, en espérant que l'on saura tirer les leçons car de 2018 à 2023, la facture alimentaire avoisine les 8/10 milliards de dollars an. Nos responsables doivent nuancer leurs déclarations euphoriques loin de la réalité économique et sociale qui jouent comme facteur de démobilitation auprès de la population algérienne.

**Professeur des Universités
Expert international**

LES DÉFIS DU FUTUR PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À LA SUITE DE L'ÉLECTION DE SEPTEMBRE 2024

Asseoir une véritable décentralisation économique

Depuis de longues années (voir nos contributions 1980/2024), j'ai appelé les pouvoirs publics à la préparation de propositions viables et modernes afin de donner de plus larges prérogatives aux élus, ce qui pose la problématique de la décentralisation inséparable de la bonne gouvernance afin de favoriser le développement et une société participative.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

1- L'Algérie s'étend sur 2.380 000 km² dont 2.100 000 km² d'espace saharien, partageant des frontières terrestres avec ses 7 pays voisins : la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, la Tunisie et le Sahara occidental, pour un total de 6511 km. La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. L'objectif stratégique à l'horizon 2024/2030 est d'éviter que plus de 95% de la population vive sur moins de 10% du territoire et avoir une autre vision de l'aménagement de l'espace. Il convient de prendre le soin de ne pas confondre l'espace géographique avec l'espace économique qui intègre le temps, l'espace étant conçu comme surface, distance et comme ensemble de lieux.

La conception volontariste étatiste de l'aménagement du territoire en Algérie, fondée sur la fameuse théorie des pôles de développement ou de croissance entraînant, a été un leurre et n'a pas eu les effets escomptés. Nous assistons, hélas, à des constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux sociaux comme la drogue et la prostitution. Il suffit de visiter toutes les wilayas, sans exception, pour constater des routes, des infrastructures et des ouvrages d'art qui ont coûté à la collectivité nationale plusieurs dizaines de milliards de centimes inutilisables en cas d'intempéries, des routes éventrées à l'intérieur des villes où la plupart des autorités se complaisent uniquement aux axes principaux visités par les officiels, des ordures qui s'amoncellent depuis des années à travers la majorité des quartiers périphériques, des logements que les citoyens refont, surtout les secondes œuvres avec des VRD non finies, des espaces verts qui font place à du béton, la construction d'unités dangereuses et polluantes près des villes, des sites touristiques, près des côtes, contenant plusieurs centaines de lits et qui déversent à la mer leurs déchets sans

compter le manque d'eau pour l'hygiène. Cela témoigne d'actions urgentes dont la responsabilité ne concerne pas seulement un département ministériel, mais à la fois plusieurs ainsi que les collectivités locales. Cette situation peut avoir des conséquences très graves, avec la « bidonvilisation » sur le plan sécuritaire qui a un coût, d'où l'importance de l'aménagement du territoire et d'une véritable décentralisation

2-Je définis la décentralisation économique comme un mode d'organisation de l'Etat qui confère à la région un rôle et un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendante de l'Etat régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale.

Toute décentralisation économique appelle les questions fondamentales suivantes : compétences des régions ; règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs régionaux ; ressources des régions ; relations avec le pouvoir central ; modalités de transfert aux pouvoirs régionaux et enfin concertation entre régions. La mise en place de la décentralisation économique doit avoir pour conséquence un meilleur gouvernement réel ressenti comme tel par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique. Cela signifie qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux et que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale. La diversité des situations locales impose une diversité de solutions pour s'adapter aux conditions locales spécifiques.

La décentralisation économique suppose une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central et des concurrences entre le centre et la périphérie ce qui permet un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux enjeux avec des nouvelles stratégies élaborées. La création d'un nouvel espace public devrait favoriser un nouveau contrat social national afin de rendre moins coûteux et plus flexible le service public et générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société civile. Le débat permet l'émergence de thématiques communes, des modes de propositions communs et donc déterminerait des choix collectifs optimaux. Car une centralisation à outrance favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité loin des besoins réels des populations.

3-La réforme nécessaire des collectivités locales implique la réorganisation du pouvoir local dont la base est la commune -APC-, nécessitant une mise à niveau pour la maîtrise de la gestion le Wali- préfet en Europe) servant de régulateur et non de gestionnaire afin de favoriser une société plus participative et citoyenne.

Après le tout Etat, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toutes formes de syn-

ergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte, que l'APC doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace.

C'est à l'APC que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement devant se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions. Actuellement les présidents d'APC ont peu de prérogatives de gestion tout étant centralisé au niveau des walis alors qu'il y a lieu de penser un autre mode de gestion, de passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire. Pour l'Algérie, il s'agit de procéder à une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, d'opérer un nécessaire changement qui passe par une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite de toutes les activités administratives, financières, techniques et économiques. Cette organisation institutionnelle implique d'avoir une autre organisation tant des ministères que des wilayas par des regroupements évitant les micros institutions budgétivores, incluant la protection de l'environnement.

Cette organisation doit être souple avec comme rôle essentiel la prospective du territoire en évitant le centralisme administratif, afin de construire un socle productif sur plus d'individus et davantage d'espace. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites mais d'organiser leurs solidarités. Pour cela, il s'agira de favoriser une armature urbaine souple à travers les réseaux, la fluidité des échanges, la circulation des hommes et des biens, les infrastructures, les réseaux de communication étant le pilier. Cela implique une nouvelle architecture des villes, des sous systèmes de réseaux mieux articulés, plus interdépendants bien que autonomes dans leurs décisions. L'efficacité des mesures d'aménagement du territoire pour favoriser les activités productives, impliquent la refonte des finances locales et des taxes parafiscales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches qui doit être prise en compte par les pouvoirs publics évitant l'esprit centralisateur jacobin largement dépassé.

4-Comme je l'avais préconisé (voir l'ouvrage collectif pluridisciplinaire regroupant économistes, sociologues, politologues, sous ma direction « Réformes et démocratie » par aux éditions Casbah en 2005), la structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, les chambres de commerce régionales autour de six à sept pôles régionaux qui regrouperait le Wali, représentant du gouvernement, les élus

locaux, les présidents d'APC, les entreprises publiques/privées, les banques, les centres de formation professionnelle, et les universités/centres de recherche. L'action des grandes chambres de commerce régionales, lieu de concertation mais surtout d'impulsion pour la concrétisation de projets serait quadruple : premièrement, dynamiser les infrastructures de base et préparer des sites confiés à des agences de promotions immobilières publiques et privées ; deuxièmement, l'avenir appartenant au savoir, mettre à la disposition des sociétés une main-d'œuvre qualifiée grâce à un système de formation performant et évolutif allant des ingénieurs, aux gestionnaires, aux techniciens spécialisés et ce, grâce aux pôles universitaires et des centres de recherche, par exemple, la chambre de commerce offrira un poste pour 10 candidats en formation, les 90 % non retenus ne constituant pas une perte pour la région.

L'apprentissage en dynamique est un capital humain pour de futures sociétés qui s'installent dans la région, une société installée payant des impôts qui couvriront largement les avances en capital de la formation avancée. Car les sociétés ont besoin de l'accès aux chercheurs, aux laboratoires pour les tests d'expérimentation et l'université a besoin des sociétés comme support financier et surtout d'améliorer la recherche. Les étudiants vivent ainsi la dialectique entre la théorie et la pratique. La troisième action est de favoriser des entreprises souples reposant sur la mobilité et les initiatives individuelles. Des tests ont montré que l'initiative collective, pour certains produits, permet d'économiser certains équipements (donc d'avoir un amortissement moindre dans la structure des coûts) et de faire passer le processus de sept minutes (420 secondes) à 45 secondes soit une économie de temps de plus de 90 % améliorant la productivité du travail de l'équipe. Ce qu'on qualifie d'équipes auto-dirigées ; la quatrième action, la chambre de commerce intensifie les courants d'échange à travers différentes expériences entre les régions du pays et l'extérieur et l'élaboration de tableaux de prospectifs régionaux, horizon 2024//2030 avec la mise à la disposition des futurs investisseurs de toutes les commodités (voir notre contribution l'expérience du pôle régional de Greenville USA www.google.com -Mebtoul 1995 suite à une longue tournée que j'ai effectuée aux USA).

En conclusion, la pleine réussite de ce processus complexe de la décentralisation, action éminemment politique implique de poser le rôle de l'Etat et son articulation avec le marché, ce qui renvoie au mode de gouvernance. L'aménagement du territoire plaçant l'homme pensant et créateur au cœur du développement doit réaliser un triple objectif : une société plus équilibrée et plus solidaire, la croissance au service de l'emploi et mettre l'Algérie au cœur du développement de la Méditerranée et de l'Afrique (les zones franches devant rentrer dans ce cadre espace naturel de l'Algérie, afin de favoriser une prospérité partagée).

A.M

TINDOUF

Des projets prometteurs pour renforcer l'industrie minière et le transport ferroviaire

La wilaya de Tindouf a connu l'année 2023 qui s'achève une avancée remarquable en matière d'industrie minière et de transport caractérisée par le lancement des projets d'exploitation du gisement minier de Gara-Djebilet et d'extension sur 950 km de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, en application des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'exploitation effective du méga-projet minier structurant de Gara-Djebilet permettra l'impulsion d'une dynamique nouvelle aussi bien dans le sud-ouest du pays qu'à travers l'ensemble du territoire national, avait souligné par le président de la République, lors de sa dernière visite de travail dans la wilaya de Tindouf.

La valorisation de ce méga-projet, appelé à booster le secteur minier, devrait satisfaire le marché local en fer et produits sidérurgiques et assurer, par conséquent, une autonomie nationale en produits sidérurgiques, en plus de la création d'autres projets annexes structurants et l'éventuelle exportation, après satisfaction du marché local, des produits industriels finis et semi-finis.

Qualifié par des experts et économistes de « plus grand investissement minier en Algérie depuis l'Indépendance », car riche en réserve de près de 3,5 milliards de tonnes de fer, le gisement de Gara-Djebilet devrait générer, dans une première phase, près de 3.000 emplois, en plus de la création d'autres métiers annexes et richesses.

Outre la consolidation des capacités de valorisation et d'exploitation des potentialités naturelles pour le développement de l'industrie lourde, cet ambitieux projet devrait générer 15.000 emplois, sur une main-d'œuvre

prévisible de 20.000 travailleurs, a indiqué le ministère de l'Energie et des Mines.

Selon des études fournies, le gisement minier devrait également étoffer les activités minières et l'exploitation optimale de ces richesses nationales, à la faveur de la réunion des conditions favorables à l'investissement dans ce créneau, notamment le cadre réglementaire nécessaire aux activités minières, l'établissement des schémas et données sur les ressources minières et des programmes de recherches minières à l'effet de mettre en valeur les gisements miniers locaux.

Les données préliminaires font ressortir l'extraction, depuis le lancement de cette expérience, de plus de 200.000 tonnes de minerai de fer à être acheminé vers la wilaya de Béchar avant d'atteindre le port d'Arzew (Oran), a fait savoir le chef du projet de Gara-Djebilet, Mahmoud Boukerrouma, avant de faire part du lancement, en 2024, du projet de réalisation d'une unité de traitement de ce minerai brut. Dans le but de réunir les conditions nécessaires au bon fonctionnement de ce projet d'envergure, l'on relève que le groupe Sonelgaz a dévoilé le lancement d'études techniques pour la réalisation d'une centrale solaire dans la région de Gara-Djebilet d'une capacité de 200 mégawatts (MW) qui devra couvrir les besoins en énergie de la mine de Gara Djebilet et des régions avoisinantes en application des instructions du président de la République et en concrétisation de la politique de transition énergétique du pays visant à développer les énergies renouvelables et à diversifier le mix énergétique.

Selon des responsables de la Sonelgaz, cette centrale, dont les travaux de réalisation seront lancés durant le premier trimestre 2024 pour un délai de réalisation de 18 à 24 mois, sera dotée d'un système de stockage d'énergie avant d'être raccordée également au réseau d'électricité de la wilaya de Tindouf.

Extension prochaine de 950 km de la ligne ferroviaire Ouest
Dans l'optique d'accompagner cet

ambitieux projet d'exploitation du gisement de Gara-Djebilet, les pouvoirs publics viennent de lancer d'autres infrastructures ferroviaires pour encourager la mobilité et booster le développement socio-économique.

Il s'agit de consolider le maillage ferroviaire depuis cette région de l'extrême sud-ouest du pays vers le port d'Arzew (Oran), à la faveur de l'extension du chemin de fer Oran-Béchar (déjà en service), sur une distance de 950 km depuis Béchar vers le gisement de Gara-Djebilet, via les régions d'El-Abadla, Tebelbala, Hammaguir, Hassi-Khebbi, Oum Lâassel pour atteindre Tindouf.

Les études techniques de cette ligne ferroviaire ont été lancées à la suite de la décision prise par les pouvoirs publics portant exploitation du gisement Gara-Djebilet pour recevoir, dans les temps, les deux premières phases longues de 375 km, dont la première (200 km) de Béchar aux limites territoriales de Béni-Abbès et la seconde (175 km) de Tindouf vers la région d'Oum-Lâassel, selon la fiche technique du projet.

S'agissant des sections reliant le gisement Gara-Djebilet à Béchar, le chef du projet, Benrabiâ Abd-Echafie, a indiqué que les travaux de réalisation de bases de vie sont à des stades « avancés » pour permettre aux personnels engagés de mettre en forme ce projet, dont la réalisation est confiée à des entreprises nationales, avec le concours du partenaire chinois, tandis que le suivi et le contrôle technique sont assurés par des bureaux d'études nationaux.

Ce projet a fait l'objet de la dernière visite de travail du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la région qui a, à cette occasion, insisté sur le respect des délais de réalisation de ces projets structurants, ainsi que sur le respect de la qualité des moyens pour pouvoir avancer à un rythme répondant aux normes internationales en la matière, appelant à apla- nir les contraintes susceptibles d'empêcher de parvenir à des résultats positifs.

MOSTAGANEM

Des projets de développement pour plus de 750 millions DA

Plusieurs projets de développement ont été inaugurés et d'autres ont bénéficié de la pose de la pierre pour leur réalisation, samedi dans plusieurs communes de la wilaya de Mostaganem, pour une valeur de plus de 750 millions DA, a-t-on appris des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé à la mise en service d'une polyclinique, dans la commune de Fornaka, après une large opération d'aménagement, qui a permis la reconversion d'un centre sanitaire en polyclinique disposant de différents services médicaux, et ce pour un montant de 6,7 millions DA. Le wali a instruit de prolonger les heures de travail de cette structure sanitaire et a accordé une aide de 2 millions DA pour l'équipement du laboratoire en matériel médical et inscrire une opération pour la réalisation d'un service d'obstétrique, a-t-on ajouté. Dans la commune limitrophe de Stidia et dans le cadre du même programme de développement, qui compte l'aménagement de 88 salles de soins pour un investissement global de 182 millions DA, un centre de santé a été mis en service.

Le même responsable a également inspecté la polyclinique «Ammour Adjel».

Dans ce contexte, le wali a annoncé l'ouverture d'une permanence dans cette structure sanitaire et la disponibilité d'une nouvelle ambulance, qui s'ajoute à l'appareil de radiologie dont cet établissement a bénéficié, dernièrement, a-t-on expliqué. Dans la zone d'expansion urbaine de Mazagran, le même responsable a posé la première pierre pour la réalisation d'une polyclinique pour un montant de 285 millions DA, qui sera prête dans 10 mois, ainsi qu'un siège de la sûreté pour un montant de 180 millions DA.

Le wali a donné des instructions pour un exercice permanent au niveau de ces deux projets, afin de les réceptionner dans les brefs délais. La zone d'extension urbaine ZHUN d'El Hachm (commune de Sayada) a bénéficié d'un projet de réalisation d'une piscine de proximité (200 millions DA) et une nouvelle salle de soins (2,1 millions DA). Après avoir inspecté les travaux de la piscine, M Boudouh a instruit d'engager une poursuite judiciaire à l'encontre de l'ancienne entreprise pour fraude et de la réalisation d'un stade de proximité proche de cette structure sportive, ainsi que la création d'un parc communal et à accorder une aide pour l'acquisition d'un camion et d'une ambulance.

MOSTAGANEM

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine par mer

Les services de police de Mostaganem ont mis fin aux agissements d'un réseau d'organisation de traversées clandestines par mer, a-t-on appris, samedi, d'un communiqué de la sûreté de la wilaya. La même source a indiqué que cette opération est intervenue après que la brigade de lutte contre l'immigration clandestine ait ouvert une enquête sur ordre du parquet, liée

à une affaire de trafic de migrants avec mise en péril de leur sécurité par un groupe criminel organisé transfrontalier dont ont été victimes cinq personnes. Le groupe criminel, qui active au niveau des wilayas de Mostaganem, d'Oran et de Tipasa a subtilisé aux victimes 2 millions DA en échange de l'organisation d'une traversée en mer, a ajouté la même source. Les investi-

gations menées par la brigade ont abouti à l'identification de six suspects, originaires des wilayas sus-indiquées ainsi que l'arrestation de deux d'entre eux (les principaux cerveaux) et les enquêtes sont en cours pour le restant des membres du réseau, a-t-on fait savoir. Pour le chef d'inculpation de trafic de migrants par l'organisation de sortie de plusieurs personnes du ter-

ritoire national en contrepartie d'un avantage financier et la mise en danger de migrants, dans le cadre d'un groupe criminel transnational organisé, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des mis en causes dont deux détenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, a ajouté la même source.

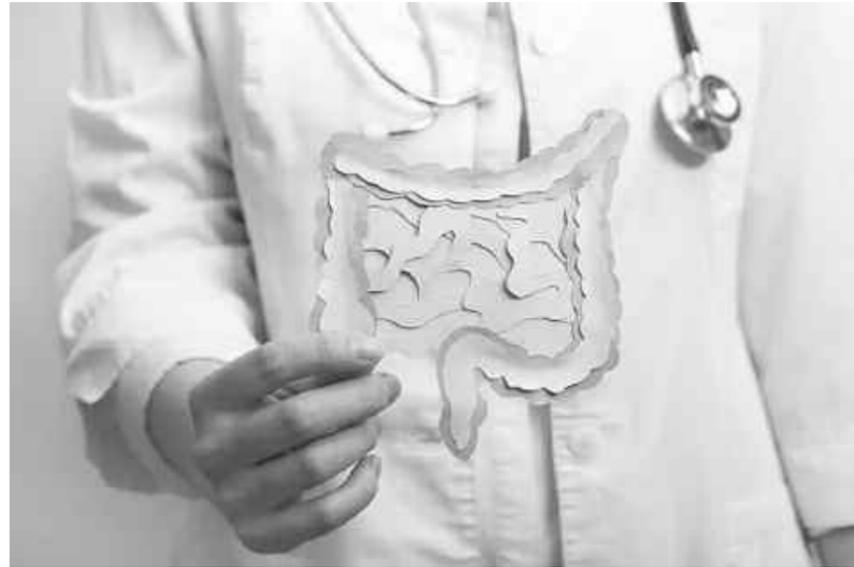
PRENDRE SOINS DE SA FLORE INTESTINALE

L'intérêt des probiotiques

La bonne santé de votre flore intestinale ne dépend que de l'équilibre entre les bonnes et les mauvaises bactéries qui s'y trouvent. Les probiotiques vous aideront à préserver ou à rétablir cette harmonie si un facteur extérieur est venu la rompre.

Les probiotiques, appelés aussi microbiotes, sont des micro-organismes qui peuplent votre intestin et vous permettent un bon équilibre de votre flore intestinale. Quels en sont les bienfaits ? Où les trouver ?

À quoi servent les probiotiques ? Selon la définition de l'OMS, « les probiotiques sont des micro-organismes vivants qui, lorsqu'ils sont ingérés en quantité suffisante, exercent des effets positifs sur la santé, au-delà des effets nutritionnels traditionnels ». À peine quelques heures après la naissance d'un nourrisson, tout son système digestif et son intestin en particulier, se peuplent de milliards de bactéries. Chez un adulte, on compte presque 600 familles de bactéries différentes, soit près de 100.000 mil-



liards de bactéries : c'est la flore intestinale !

Quand tout va bien, ces micro-organismes aident à la digestion et à l'élimination des aliments non désirables pour l'organisme. Tout se gâte quand survient un déséquilibre. Ce dernier peut être causé par la prise d'antibiotiques ou un voyage avec une turista en prime (appelée aussi diarrhée du voyageur). Pour rééquilibrer la flore intestinale de « bons » champignons, la prise de probiotiques est alors conseillée.

Des probiotiques dans les aliments
Vous souffrez d'intolérance au lactose, de ballonnements, de flatu-

lences, vous souhaitez démarrer un traitement curatif et préventif de la diarrhée de votre enfant, soigner une gastro-entérite aiguë, éviter les diarrhées liées aux antibiotiques, soigner une allergie ou une intolérance alimentaire ou tout simplement renforcer votre système immunitaire ? C'est peut-être le bon moment pour commencer une cure. Et comme vous le savez, tout est dans la nature.

Avant de se perdre dans les rayons des pharmacies ou des herboristeries, avez-vous pensé à adapter votre alimentation pour favoriser le réensemencement de la flore intestinale ? Les laits fermentés et les yaourts sont excellents car ils vous offrent des

Lactobacillus bulgaricus et des Streptococcus thermophilus ! La choucroute, la levure de bière, la sève de bouleau, les légumes fermentés, les carottes, betteraves, radis et poivrons (à consommer crus) sont aussi bénéfiques pour votre flore intestinale. Le pain au levain naturel, le kéfir, les produits japonais (tamari, shoyu, miso, tempeh) contiennent aussi des probiotiques. Les probiotiques peuvent être ingérés à tous les âges car ils sont sans effets secondaires - bien au contraire. Il est possible que vous ayez besoin de renforcer la présence de l'une ou autre de ces familles de bactéries aux fonctions bien différentes.

Pour tous les âges

Dans ce cas, l'avis d'un spécialiste est indispensable : faites-vous conseiller pour mieux cibler les aliments ou les compléments alimentaires nécessaires.

Sachez également, que chez les enfants, les probiotiques permettent d'offrir une meilleure réponse aux vaccins car ils améliorent la réaction immunitaire. Certains parents témoignent aussi de la diminution des poussées d'eczéma atopique chez leurs bambins grâce à la prise de probiotiques. Dernière recommandation ? Attention aux produits en vente en pharmacies, on trouve de tout et dans de larges fourchettes de prix... Là aussi, faites-vous conseiller avant d'entamer une cure.

NUTRITION

Quels sont les aliments riches en probiotiques naturels ?

Les probiotiques sont de bonnes bactéries présentes dans notre microbiote et ils sont essentiels pour maintenir l'équilibre intestinal. Un déséquilibre de la flore intestinale peut provoquer de nombreux désagréments et troubles au quotidien, pouvant devenir chroniques. Vous l'aurez compris, la présence de probiotiques est indispensable pour rester en bonne santé. Heureusement, on peut trouver des probiotiques naturels dans notre alimentation. Cet article vous indique quels sont les aliments riches en probiotiques pour garder une flore intestinale au top !

Où trouver des probiotiques dans l'alimentation ?

Bien souvent, le premier aliment que l'on conseille de manger en cas de troubles digestifs est le yaourt. C'est l'ajout de probiotiques au lait qui va induire que ce produit laitier sera riche en probiotiques. Du moins si on privilégie les yaourts fermentés, au lait cru voire fait maison.

En effet, la majorité des yaourts du commerce sont bien souvent pasteurisés et ont des ingrédients ajoutés qui peuvent faire plus de mal que de bien (sucre, édulcorants artificiels, conservateurs).



Néanmoins la plupart des gens consomment du yaourt grec ou islandais (skyr) sans aucun souci.

Certains fromages peuvent être de bons alliés pour retrouver une santé intestinale. Même si la plupart des fromages sont fermentés, certaines bactéries bénéfiques ne survivent pas au vieillissement des fromages. Lisez bien les étiquettes pour vérifier que les probiotiques sont bien présents.

Néanmoins, on peut déjà vous dire que l'on trouve de bonnes bactéries

dans le cheddar, le gouda, le cottage, la mozzarella et le fromage blanc. Mais également dans les fromages à pâte persillée et à croûte comme le Roquefort, le bleu, la Fourme d'Ambert, le brie et le camembert.

Une précision importante

De nombreuses personnes peuvent être intolérantes au lactose (le sucre que l'on retrouve dans le lait) ou sensibles à la caséine issue du lait de vache (la protéine majoritaire du lait).

Ainsi chez Nutripure nous recommandons de choisir des yaourts ou fromages BIO de lait de brebis ou de lait de chèvre.

Concernant des produits issus du lait, celui-ci ne contenant pas de lactose, il est très largement toléré même chez les personnes sensibles et intolérantes.

Les boissons fermentées

Parmi les boissons riches en probiotiques naturels, on retrouve le kéfir et le kombucha. Ils permettent une bonne digestion et un confort digestif appréciable. Ces boissons pétillantes sont une très bonne alternative aux sodas ultra sucrés.

Traditionnellement issue de la fermentation du lait, la boisson kéfir est fabriquée en ajoutant des grains de kéfir à du lait de vache ou de chèvre. Chez Nutripure nous préférons fabriquer la boisson de kéfir avec de l'eau, des épices, des fruits et des grains de kéfir. Cela permet de diminuer les risques de sensibilité alimentaires. Vous pouvez retrouver différentes recettes dans le livre Santé et Nutrition de Christophe Carrio (le fondateur de Nutripure). Cette boisson contient énormément de probiotiques et a un effet positif sur la santé osseuse.

LIBAN

Plus de 40 frappes sionistes sur le sud

Plus de 40 frappes sionistes ont été lancées, hier matin, sur le sud du Liban, l'assaut le plus violent depuis le début des agressions dans la région en octobre 2023.

Des médias locaux rapportent que l'armée sioniste a mené une large série de tirs qui ont principalement ciblé des zones forestières et ouvertes. Ils ont rapporté qu'« environ 40 raids ont été lancés, ciblant les forêts de la ville de Kunine et les villes de Rashaf, Al Tiri, Hadada, Beit Yahoun, Ayta Al Jabal et Haris ».

Trois martyrs

Trois personnes sont mortes en martyrs dans ces frappes. Un Libanais a été tué et deux autres ont été blessés, à l'aube, à la suite de raids lancés par des avions militaires sionistes, ciblant

diverses zones du sud du Liban, indiquent les autorités.

Le ministère libanais de la Santé a déclaré, dans un communiqué, que le raid sioniste « contre une voiture dans la ville de Khiam, au sud du Liban, a entraîné la mort en martyr d'une personne ». Dans un communiqué distinct, le ministère a annoncé qu'une série de raids sionistes ce matin sur des villes du sud du Liban « ont fait deux blessés ».

Plus de 600 martyrs libanais depuis octobre dernier

Deux autres Libanais sont tombés en martyrs hier matin dans une nouvelle agression menée par l'armée sioniste contre le village al Tiri dans le sud du Liban, selon l'Agence nationale de l'information (ANI).

D'après l'Agence, le centre des opérations d'urgence relevant du ministère libanais de la Santé a annoncé que la frappe sioniste sur le village al Tiri a

fait deux martyrs.

Depuis octobre dernier, les violences ont fait plus de 600 martyrs au Liban, selon des médias. Plus de 110.000 personnes ont été déplacées du sud du Liban en raison de ces violences qui coïncident avec l'agression sioniste contre la bande palestinienne de Ghaza.

Réunion ministérielle d'urgence

Le Premier ministre libanais par intérim, Najib Mikati, a convoqué, hier dimanche, une réunion ministérielle d'urgence pour discuter de la situation suite à la série de raids sionistes survenus dans la matinée dans le sud du Liban.

Dans un communiqué, Mikati a noté que « l'invitation est adressée à tous les ministres disponibles pour participer à des consultations plus approfondies sur les développements récents ».

R. I. / Agences

GHAZA

L'occupant sioniste refoule 125 missions humanitaires

125 des 425 missions humanitaires prévues dans la bande de Ghaza ont été refusées par l'entité sioniste, depuis le début du mois d'août, selon un rapport publié hier par le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires dans les territoires palestiniens occupés.

Ce refus a des conséquences dramatiques sur la situation humanitaire dans la région, exacerbant la crise déjà critique à Ghaza. Les restrictions d'accès aux missions humanitaires entravent l'acheminement de l'aide essentielle, aggravant ainsi les conditions de vie des populations vulnérables.

Dans le détail, 147 opérations étaient initialement planifiées pour le nord de

l'enclave, mais 46 d'entre elles, soit 31%, ont été bloquées. De plus, sur les 278 missions destinées au sud de Ghaza, 79 ont également été refusées, représentant près de 28% des opérations prévues. Le Bureau des Nations unies souligne que la bande de Ghaza souffre d'une grave pénurie de vivres, de médicaments et d'installations pour l'épuration de l'eau.

Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 40.405 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 40.405 martyrs et 93.468 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'ar-

mée de l'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 48 heures dans la bande de Ghaza, faisant 71 martyrs et 112 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I. / Agences

NIGER

25 malfaiteurs éliminés

Les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger ont neutralisé 25 malfaiteurs, jeudi dernier, au cours d'une opération de contrôle menée dans la région de Maradi (sud).

Les Forces de défense et de sécurité du Niger ont indiqué, ce dimanche, qu'il s'agit d'un groupe de « malfaiteurs, opérant à la frontière avec le Nigeria, identifiés comme les instigateurs de plusieurs incursions, enlèvements contre rançons et autres actes criminels, qui ont été mis hors d'état de nuire ».

Les multiples arrestations et patrouilles le long de la frontière avec le Nigeria permettent depuis un certain temps de rassurer les paisibles citoyens victimes de bandes organisées en provenance de ce pays voisin. « Les opérations se poursuivront et les autorités réaffirment leur engagement à traquer et neutraliser tous les complices des groupes criminels, afin de garantir la paix et la stabilité dans la région », a rassuré l'armée.

LIBAN

Décès de l'ancien Premier ministre Salim Hoss

L'ancien Premier ministre libanais Salim Hoss est décédé hier à l'âge de 94 ans, a annoncé le chef du gouvernement Najib Mikati.

« Il s'est éteint au moment le plus difficile et le plus délicat où le Liban a besoin de sa conscience, de son sens national (...) de sa sagesse (...) et de sa bonne gestion des affaires publiques », a affirmé M. Mikati dans un communiqué suite au décès de Salim Hoss.

Ce technocrate, économiste de formation, affirmait être venu à la politique « par accident ». Né en 1929, orphelin dès son jeune âge, il était titulaire d'un doctorat en économie et gestion de l'Université d'Indiana (USA).

R. I. / Agences

FONDATEUR ET PDG DE TELEGRAM

Pavel Durov arrêté en France

Pavel Durov, le fondateur et PDG de la messagerie chiffrée Telegram, a été interpellé, hier vers 20h ce samedi soir, à sa descente de son jet privé sur le tarmac de l'aéroport du Bourget. Âgé de 39 ans, ce franco-russe était accompagné de son garde du corps et d'une femme. L'interpellation a été réalisée par les gendarmes de la GTA (Gendarmerie des transports aériens). Fiché au FPR (fichier des personnes recherchées), Pavel Durov arrivait tout droit d'Azerbaïdjan. Il avait au-dessus de la tête un mandat de recherche français émis par l'OFMIN de la direction nationale de la police judiciaire fran-

çaise, émis sur la base d'une enquête préliminaire. La Justice considère que l'absence de modération, de coopération avec les forces de l'ordre et les outils proposés par Telegram (numéro jetable, cryptomonnaies...) le rend complice de trafic de stupéfiants, d'infractions pédo-criminels et d'escroquerie. Ce mandat de recherche courait si, et seulement si, Pavel Durov se trouvait sur le territoire national. « Il a commis une boulette ce soir. On ne sait pas pourquoi... Est-ce que ce vol n'était qu'une étape ? En tout cas, il est coffré ! », glisse une source proche de l'enquête à TF1/LCI. Depuis qu'il

se savait persona non grata en France, Pavel Durov avait pour habitude de voyager aux Émirats, dans les pays de l'ex-URSS, en Amérique du Sud... Il voyageait très peu en Europe et évitait les pays où Telegram est sous surveillance. Les enquêteurs de l'ONAF (Office national antifraude rattachée à la direction des douanes) lui ont notifié et l'ont placé en garde à vue. Il devrait être présenté à un juge d'instruction ce samedi soir avant une possible mise en examen dimanche pour une multitude d'infractions : terrorisme, stupéfiants, complicité, escroquerie, blanchiment, recel, contenus pédo-criminels. « Pavel

Durov finira en détention provisoire, c'est certain », commente un enquêteur auprès de TF1/LCI. « Sur sa plateforme, il laissait se commettre un nombre incalculable de délits et de crimes pour lesquels il ne fait rien pour modérer ou coopérer », analyse une source proche du dossier. Sa détention provisoire à l'issue de sa mise en examen ne fait en effet aucun doute. Pavel Durov, milliardaire, dispose de moyens conséquents pour prendre la fuite et ses garanties de représentation ne vont guère convaincre les juges.

R. I. / Agences

Le stade Tchaker ouvre ses portes aux équipes locales

L'USM Blida, le WA Boufarik et le RC Arbaa recevront, à partir de cette saison, leurs adversaires dans les championnats nationaux de football sur le gazon du stade Mustapha-Tchaker.

Cette décision a été prise par le wali de Blida, Brahim Ouchene qui estime que le stade Tchaker doit être rentable au moins pour les équipes locales de la wilaya.

Une belle pelouse

«Nous avons dépensé des milliards pour la réhabilitation du stade pour qu'il soit conforme aux normes internationales exigées par la FIFA afin d'abriter des rencontres internationales. Mais, cela n'empêche pas les équipes locales d'évoluer sur cette belle pelouse qu'on entretient en utilisant de nouvelles techniques», a indiqué le wali lors de sa rencontre avec les présidents des trois équipes de football au siège de la wilaya.

Brahim Ouchene a affiché son soutien pour que les équipes, notamment l'USM Blida et le Widad de Boufarik, qui évoluent en championnat inférieur ainsi que l'équipe de Larba qui a pu se



maintenir in extremis en championnat national de division deux. «L'USM Blida doit retrouver sa place en division une», a lancé le wali en rassurant

les amoureux des Vert et Blanc qui regrettent que leur équipe joue la relégation chaque année après avoir perdu tout soutien financier. Par ailleurs, le

wali a informé les présidents des clubs de football d'exploiter le terrain annexe du stade Mustapha-Tchaker pour s'entraîner.

Le MC Alger s'offre Akram Bouras



La direction du MC Alger vient de réussir un joli coup dans le mercato estival en s'offrant les services du milieu de terrain du CR Belouizdad, Akram Bouras. Bouras s'est engagé pour trois ans avec le MC Alger, a-t-on annoncé sur les comptes officiels du club sur les réseaux

sociaux. Le Mouloudia a déjà recruté Zakaria Draoui (WA Casablanca), Taoufik Moussaoui (PAC), l'attaquant ivoirien Kipré Tiagori Emmanuel Junior Zunon (FC Azam/Tanzanie) et le jeune Amine Messoussa de Lille.

La JS Kabylie accrochée par Al-Muharraq SC du Bahreïn

La JS Kabylie s'est neutralisée (1-1) avec Al-Muharraq SC du Bahreïn, en match amical de préparation, disputé samedi après-midi en Turquie.

La JS Kabylie a ouvert le score dès la huitième minute de jeu, par l'intermédiaire de leur nouvelle recrue Aymen Abdelaziz Lahemri, qui a réussi à tromper le gardien adverse d'un tir à bout portant, avant de concéder l'égalisation bahreïnienne signée Ibrahim Saâda, juste avant la fin de la première mi-temps.

2 autres matchs amicaux pour les Canaris

Il s'agit du deuxième match amical pour les Canaris depuis leur arrivée en Turquie, où ils se trouvent depuis le 16 août courant, pour leur deuxième stage de préparation d'avant saison et qui s'étendra jusqu'au premier septembre. Lors du premier match amical, les Canaris l'avaient emporté (2-1) contre le club de Turgutluspor, sociétaire de la 4e Division turque, grâce aux réalisations d'Adam Redjem (57e) et Akhrib Lahlou (77e).

Toujours dans le cadre de ce stage précompétitif en Turquie, la JSK disputera deux autres matchs amicaux les 27 et 30 août courant, respectivement contre les Emiratis d'Al Thaid et les Qataris d'Al Bidda SC.



CAPTAIN AMERICA : CIVIL WAR



20h25

TMC

A la poursuite de Rumlow, Captain America et son équipe provoquent involontairement un incident grave à Lagos. Après les dégâts collatéraux liés au combat contre Ultron, c'en est trop. Les Nations Unies veulent prendre le contrôle des Avengers. Tony Stark souhaite que l'équipe accepte ce changement de régime. Mais Steve Rogers ne peut l'envisager. Durant la réunion instituant les nouvelles règles, une bombe explose. Durant sa première phase, les super-héros étaient présentés au public à travers des films séparés mettant en place l'univers. La phase 2 les réunissait au sein des Avengers...

UN MEURTRE EST-IL FACILE ? D'APRÈS AGATHA CHRISTIE



20h10

CANAL+

En Angleterre, en 1954, Luke Fitzwilliam arrive du Nigeria pour travailler attaché commercial à Whitehall. Dans le train qui le mène à Londres, il se lie d'amitié avec Miss Pinkerton. Cette grand-mère lui confie qu'un tueur est en liberté dans son paisible village de Wychwood under Ashe. Sur le chemin qui la mène au siège de Scotland Yard, Miss Pinkerton trouve la mort après avoir été renversée par une voiture. Luke décide de retrouver l'assassin. Cette fiction s'inspire de manière lointaine de l'oeuvre d'Agatha Christie. Elle bénéficie d'une mise en scène stylisée et d'un casting bien fourni.

NAUTILUS GUERRE FROIDE



20h10

2

Alors que le Dreadnought parvient à rattraper le Nautilus, les deux vaisseaux se retrouvent piégés dans les glaces de l'Arctique. Le premier navire a une hélice bloquée par un bloc de glace et ne peut faire marche arrière. L'étrier du moteur du second est cassé et a besoin d'une forge afin de le réparer. Nemo décide de négocier avec le capitaine Youngblood : si ce dernier donne accès à leur forge, Nemo leur promet de remorquer son navire. Les ennemis jurés parviennent à une trêve. Humility apprend que son fiancé, Lord Pitt, voyage à bord du Dreadnought.

LES FUGITIFS



20h10

3

François Pignon, un chômeur déprimé, tente de braquer une banque. Dans son affolement, il prend en otage Jean Lucas, un ancien repris de justice sortant tout juste de prison avec la ferme volonté de rester honnête. Ils sont obligés de partir ensemble en cavale. Cependant, leur fuite est gênée par la présence de Jeanne, la fille de Pignon, muette depuis la mort de sa mère. Peu à peu, celle-ci se prend d'affection pour Lucas et se remet à parler. Le tandem Gérard Depardieu-Pierre Richard fonctionne parfaitement dans cette comédie où l'émotion le dispute à l'humour.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MARIAGE À L'ITALIENNE



19h55

arte

La superbe Filumena n'arrive plus à marcher. Elle vient d'avoir un malaise. On l'entoure et on la porte, comme une reine, jusqu'à son lit. L'heure est grave... Pendant ce temps, Domenico s'active pour les préparatifs de son mariage: dans deux jours, il épouse la jeune caissière de son restaurant, qui a trente ans de moins que lui. Pour lui, l'heure est à la fête. Mais il doit se rendre en urgence au chevet de Filumena qui se meurt. Une comédie sociale douce-amère et enlevée, admirablement interprétée par deux monstres sacrés du cinéma transalpin.

NUS ET CULOTTÉS OBJECTIF CORSE



19h95

5

Au pied des falaises du Vercors, dans une forêt de la Drôme, Nans et Mouts démarrent leur voyage en rêvant de faire du parapente en Corse ! Partis à la rencontre des habitants, ils sympathisent rapidement avec un couple de fermiers. Après plusieurs jours de route et de fous rires, les deux jeunes hommes sont invités à passer une soirée chez Odile, une mère de famille atypique qui se joint à leur aventure. Aux portes de la Méditerranée, ils sont accueillis par une météo peu clémente, qui empêche tout départ de voiliers et d'avions légers. Il faudrait un miracle pour les conduire sur l'île de beauté ?

ENQUÊTES MYSTÉRIEUSES KHÉOPS, OVNIS, JOCONDE



20h10

RMC STORY

Khéops. La pyramide de Khéops fait partie des 7 merveilles du monde. Pourtant, personne n'est parvenu à percer tous ses mystères. Ce documentaire va tenter de découvrir les secrets de cet extraordinaire édifice - Joconde. Chaque année, des millions de personnes se pressent pour admirer La Joconde. Ce documentaire va suivre le parcours de cette œuvre, de sa création à son dernier voyage aux États-Unis - OVNIS. Le dossier sur les aliens agite régulièrement la politique américaine. Aux États-Unis, les OVNIS sont même devenus un enjeu de sécurité nationale.

CRIMES FRAYEURS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



20h05

Chérie 25

Colère meurtrière à Caudry. Ginette, 57 ans, habite à Caudry, près de Valenciennes. Le 19 octobre 2017, elle est découverte sans vie, en tenue de sport, sur un chemin de randonnée. Elle a reçu un coup de couteau mortel dans le dos • Sévices mortels à Villers-Faucon. Christophe, 25 ans, vit chez son père à Villers-Faucon. Le 21 décembre 2012, son père signale sa disparition au procureur de la république d'Amiens. En novembre 2011, Christophe partait s'installer quelques jours chez des amis mais ensuite, il n'a plus donné aucun signe de vie.

Web : www.lמידי-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lמידי-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lמידי-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lמידי-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{re} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:36
Dohr	12:49
Asr	16:30
Maghreb	19:23
Icha	20:51

4 DÉCÈS ET 276 BLESSÉS EN 24 HEURES L'HÉCATOMBE CONTINUE SUR NOS ROUTES

Quatre personnes sont décédées et 276 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger (1), Constantine (1), M'Sila (1) et Sidi Bel Abbes (1) ayant causé des gênes respiratoires à deux personnes dans les daïras de M'Sila et d'El Khroub.

Selon la même source, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt sont intervenus suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'une habitation sise à la cité 150 logements, commune Ouled Bessam, daïra de Tissemsilt, ayant causé des brûlures de 2° degré à une personne ainsi que des blessures à une autre. D'autre



part, le dispositif de surveillance des plages durant les dernières 24 heures a procédé à 1179 interventions pour le sauvetage de 862 personnes de noyade certaine, 258 personnes prises en charge sur les lieux et 58 personnes évacuées vers les hôpitaux.

La Protection civile a enregistré, durant la même période, le décès d'un jeune homme âgé de 28 ans, noyé à la plage dite «Masalmoune Ouest», autorisée à la baignade, commune Masalmoune, daïra de Gourraya, dans la wilaya de Tipaza. Les secours de la Protection civile de la

wilaya d'Oran sont intervenus, également, pour le repêchage d'une personne décédée en mer suite à une collision entre un jet ski et un kayak, au large de la plage dite «El Nadjema», commune Bousfar, daïra de Ain Turk. Aussi, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis et écolte à procédé durant la même période, à l'extinction de 35 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, dont 9 incendies de forêt, 3 de maquis, 6 de broussailles, 4 de récoltes, 3 de bottes de foin, 6 d'arbres fruitiers, et 4 de palmeraies.

DJELFA

13 500 CAPSULES PSYCHOTROPES SAISIES PAR LA DOUANE

Une lutte sans relâche est menée par nos services de sécurité dans la lutte contre toute forme de criminalité, contrebande et trafic des stupéfiants.

Les services des Douanes algériennes ne sont pas en reste. Mobilisés jour et nuit, ces derniers sont sur tous les fronts.

La Direction générale des Douanes (DGD) a en effet annoncé ce dimanche, dans un communiqué la saisie par les éléments de la brigade polyvalente des Douanes de Ketara relevant de l'inspection visionnaire de Djelfa (inspection régionale de Laghouat) de 13 500 capsules psychotropes de type Prégabaline 300 mg sur le point d'être commercialisées. L'opération a permis également l'arrestation de deux individus et présenté devant les autorités judiciaires compétentes tandis que le véhicule servant de transport pour la marchandise prohibée à été saisi. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des dispositifs de l'État pour lutter contre la contrebande et la promotion de drogues et de substances psychotropes, et tout ce qui constitue une menace pour la santé et la sécurité des citoyens. Les services des Douanes algériennes ont, pour rappel,

mené près de 536 opérations de saisie à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre de la lutte contre la contrebande durant les 6 premiers mois de 2024, indique la Direction générale des douanes (DGD). Ces opérations ont permis la saisie de marchandises d'une valeur globale de plus de 6,207 milliards de dinars, alors que les amendes induites par ces crimes économiques ont dépassé 61,522 milliards de dinars, selon le bilan des Douanes relatif à la lutte contre la contrebande. En ce qui concerne les hallucinogènes et les stupéfiants, au cours des six premiers mois de l'année, les douanes ont saisi 3,24 tonnes de kif traité, plus de 4,234 millions d'unités de comprimés hallucinogènes, 132,3 kg de cocaïne et près de 7 kg de « bongo », une drogue consommée sous forme de cigarette roulée, à partir des feuilles de marijuana.

Ces chiffres reflètent les efforts considérables déployés par les unités douanières pour protéger l'économie nationale et le citoyen, ainsi que les mécanismes de coordination étroite entre les institutions sécuritaires chargées de la lutte contre toutes les formes de fraude, de contrebande et de criminalité transfrontalière.

ALGER

Dix quintaux de viande blanche avariée saisis

Les services de la Gendarmerie nationale à Sidi Moussa, dans la wilaya d'Alger, ont saisi 10 quintaux de viande blanche avariée destinée à la consommation humaine, selon un communiqué de ces services.

Des éléments de la Gendarmerie nationale à Sidi Moussa ont pu, lors de la mise en œuvre d'une patrouille de surveillance, arrêter un camion destiné au transport réfrigéré, dans lequel ont été retrouvés une quantité de poulets abattus qui étaient placés dans des caisses en plastique dans le coffre du camion. Après l'inspection, il est apparu qu'« il n'y a pas de certificat sanitaire vétérinaire pour les produits d'origine animale », et non-respect des conditions de la chaîne de froid. Ce qui a entraîné la détérioration de cette viande.

Le chauffeur du camion a été arrêté et emmené au siège de la brigade pour compléter les procédures légales. Les services vétérinaires ont confirmé que les 10 quintaux de viandes saisis sont impropres à la consommation humaine. Les auteurs seront présentés mercredi prochain devant la juridiction territorialement compétente, précise la même source.

UFC

Autorisation d'étudier deux spécialités simultanément

L'Université de la formation continue (UFC) a révélé une licence permettant aux étudiants de s'inscrire dans deux spécialités universitaires en simultanée, avec deux baccalauréats différents.

la même source ajoute : « Ceci est considéré comme une licence exceptionnelle pour ces étudiants et n'est pas applicable aux nouveaux bacheliers pour l'année académique 2024/2025. »

Les étudiants inscrits dans deux spécialités avec le même baccalauréat doivent choisir l'une des deux spécialités et geler la seconde.

SNTF

Une tarification spéciale pour les enfants

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé l'introduction d'une nouvelle tarification spéciale pour les déplacements des enfants à bord de ses trains, que ce soit sur des lignes interurbaines ou suburbaines.

Selon la SNTF, le coût du billet dépend de l'âge de l'enfant. Les enfants au-dessous de 4 ans, peuvent voyager gratuitement, mais sans bénéficier d'un siège, à la condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent. Pour les enfants âgés de 4 à 12 ans, le tarif est réduit de moitié, et ils ont le droit d'occuper un siège.

PROGRAMME DE BOURSES CHEVENING

Appel aux candidatures des magistrats

Dans le cadre de la coopération avec l'Ambassade britannique en Algérie, le secteur de la justice participera au programme international de bourses britanniques appelé «Chevening», c'est un programme du gouvernement britannique qui permet aux étudiants en droit de préparer une formation de master pendant un an dans les universités britanniques pour l'année 2024/2025.

Ainsi, le ministère a déclaré, ce dimanche, dans un communiqué : « Dans le cadre de la participation de notre ministère au programme britannique de bourses internationales « Chevening », qui comprend la poursuite d'un master d'un an dans des universités britanniques pour l'année 2025/2026, nous annonçons l'ouverture des candidatures pour les femmes, messieurs, juges et salariés ayant une expérience professionnelle et détenant d'un ensemble de conditions académiques publiées sur le site Internet de ce programme : www.chevening.org

Le communiqué du ministère de la Justice ajoute que, le programme offre une occasion aux futurs dirigeants et décideurs de se développer professionnellement et académiquement, de découvrir la culture britannique et de construire des relations positives durables avec le Royaume-Uni. Pour être éligible à ce programme, il faut remplir un ensemble de conditions académiques et disposer d'une expérience professionnelle confirmée, tel qu'expliquer sur le site web du programme. La période d'inscription a été fixée du 06 août au 05 novembre 2024. A cet égard, mesdames et messieurs les magistrats, cadres et employés ayant une expérience professionnelle, et remplissant l'ensemble des conditions académiques publiées sur le site internet de ce programme : www.chevening.org, qui souhaitent poursuivre cette formation, doivent inscrire leur candidature sur le site Web mentionné avant le 05 novembre 2024.